



Photo : Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane

Oradour-sur-Glane : les événements tragiques du 10 Juin 1944

Le 10 Juin 1944, la population du bourg limousin d'Oradour-sur-Glane est massacrée par une troupe d'environ 200 waffen SS. Les hommes sont séparés des femmes et des enfants et sont exécutés simultanément dans plusieurs endroits clos du bourg. Les femmes et les enfants sont enfermés dans l'église et massacrés par des gaz, grenades et autres explosifs avant d'être mitraillés. Le feu est ensuite mis à l'église, le village pillé est incendié, et réduit en quelques heures à un champ de ruines.

Conservé en l'état, ce site témoigne dès la libération des atrocités nazies et de la nécessité du souvenir, en hommage aux 642 victimes d'un crime abject.

La création du centre de la mémoire

En 1988, le Président du Conseil Général de la Haute-Vienne propose à l'Assemblée Départementale de porter le projet d'un centre international, en accord avec la Municipalité et l'Association Nationale des Familles des Martyrs d'Oradour sur Glane. Ce projet fut présenté au Président Mitterrand en 1989 et fut lancé en 1992, le Conseil Général de la Haute-Vienne était le maître d'ouvrage auquel s'est associé l'Etat, la Région Limousin, le Ministère de la Culture et l'Union Européenne. La première pierre fut posée le 7 avril 1997. En 1999, le Centre de la Mémoire a ouvert ses portes, il est inauguré le 16 Juillet par le Président Jacques Chirac et Catherine Trautmann, Ministre de la Culture.

En chemin :

- Intérêts naturels : Traversée de la forêt de Vécou. Points de vue sur les monts de Blond. L'étang de Cieux (Zone d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique.)
- Intérêts historiques et culturels : le village martyr et le centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane (témoignage de la seconde guerre mondiale).
- Intérêts architecturaux : présence de hameaux typiques du Limousin : Vêchêze, l'Age, Banèche, Theil.

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Information et brochures disponibles
à l'Office de Tourisme du Haut-Limousin
Contact : 05 55 68 12 79

En savoir plus sur la Haute-Vienne sur le site
www.tourisme-hautevienne.com ou 05 55 79 04 04

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie. Pensez à emporter vos détritiques, et à refermer les barrières derrière vous. Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée. Respectez la faune et la flore. Ne pas faire de feu. Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

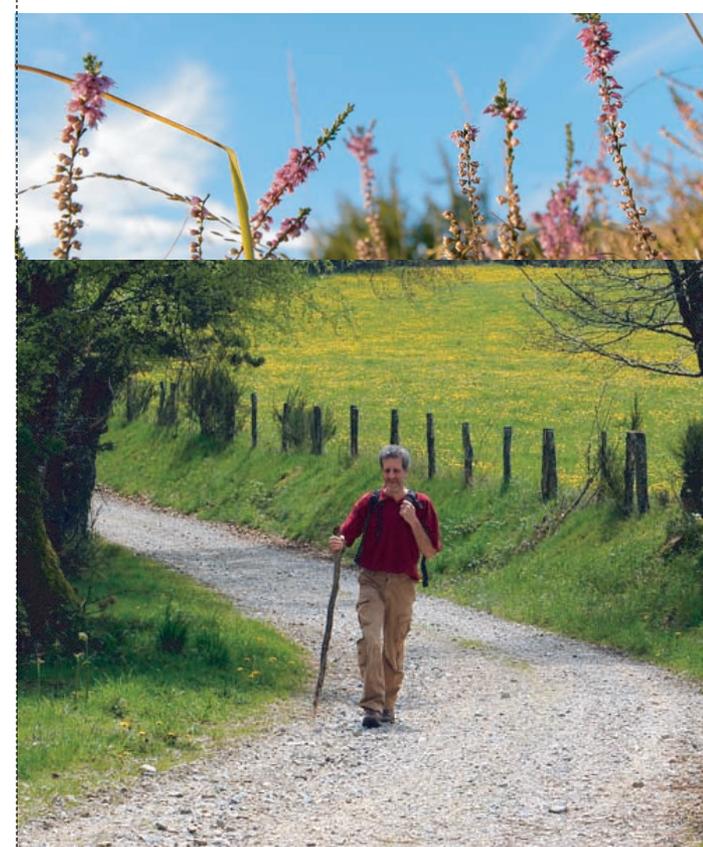
En cas de problèmes rencontrés sur le chemin, veuillez nous en informer sur le site randonnée : www.randonnee-hautevienne.com
ou au tél : 05 55 79 04 04

Météo : 05 55 36 84 87 - Secours : 18 ou le 112



Cette fiche randonnée est également consultable et téléchargeable sur le site www.randonnee-hautevienne.com. Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leurs responsabilités (cavaliers, VTT...). Pour toute information sur la randonnée, contacter le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre 87 : tél 05 55 10 93 87 ou www.ffrandonnee.fr

Crédit photo : CDT 87, D. Guillemain, F. Magnoux



GRP® des Monts de Blond
Etape 4 : Cieux - Oradour-sur-Glane
5 h 30 - 22 km



Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com

PAYS DU HAUT-LIMOUSIN

Info pratique

Accès : A partir de Limoges, prendre la N141. Prendre la D 9 en direction d'Oradour-sur-Glane, puis la D 3 en direction de Cieux.

Départ : bourg de Cieux

Durée	Longueur	Balisage	Niveau	Dénivelé
5 h 30	22 Km	Jaune et rouge	Moyen	94 m



Les pratiques accessibles



Itinéraire

L'itinéraire entre Cieux et Oradour-sur-Glane emprunte de jolies chemins dans la campagne Haut-Viennoise.

Après avoir quitté le bourg de Cieux et traversé Véchèze, vous passerez dans la jolie forêt de la Vécou. Les passages en sous-bois sont l'occasion d'apprécier la faune et la flore de cette forêt.

Arrivée à Banèche, les paysages sont plus ouverts sur les prairies et le bocage limousin.

Les nombreux hameaux traversés ont gardés leurs authenticités. C'est le cas notamment de Polisserie, le Theil, Véchèze ou encore Banèche.

Hébergements d'étape

Commune de Cieux

- 1** Hôtel : (Logis)
"Auberge la Source"
Capacité : 8 chambres
Tel : 05 55 03 33 23

- 3** Gîte de groupe / d'étape
"Logis de la Treille"
Capacité : 17 chambres
Tel : 05 55 02 19 73

- 2** Chambre d'hôtes :
Tony et Kathy French
Capacité : 6 personnes
Tel : 05 55 03 26 97

- Commune d'Oradour-sur-Glane
- 4** Hôtel : (Logis)
"La Glane"
(Ref carte n°5)
Capacité : 10 chambres
Tel : 05 55 03 10 43

